

Dispositions

Pour les visiteurs de l'agglomération d'Abd-ru-shin sur le Vomperberg

(Bestimmungen für Besucher der Siedlung Abd-ru-shins auf Vomperberg)

- *extraits* -

A. Généralités

1. Administration du Graal :

Toutes les affaires économiques et légales de l'agglomération de Monsieur Oskar Ernst Bernhardt (Abd-ru-shin) seront traitées par le service de l'Administration du Graal, qui est le secrétariat du Seigneur.

Adresse postale : O. E. Bernhardt, Administration du Graal, Schwaz, Tyrol - boîte postale 56.

Adresse de télégramme : Administration du Graal, Schwaz, Tyrol. Les télégrammes seront à chaque fois transmis aussitôt par téléphone.

Numéro de téléphone : Bernhardt, Administration du Graal, Schwaz, Tyrol, N° 131. Joignable sans interruption jour et nuit.

2. Fêtes du Graal :

Chaque année, trois Fêtes du Graal sont célébrées sur la Sainte Montagne, à savoir :

Le 30 mai, 11 heures du matin : la Fête de la Sainte Colombe,

Le 7 septembre, 10 heures du matin : la Fête du Lys Pur,

Le 29 décembre, 10 heures du matin : la Fête de l'Etoile Rayonnante.

Chacune des trois Fêtes est précédée la veille, à 5 h. de l'après-midi (17h), par une *avant-Fête* préparatoire. Le jour suivant chaque Fête, se tient à 9 heures une *après-Fête*.

Durant les jours après la Fête, en outre, se tiennent quotidiennement des conférences et des heures de recueillement (Semaine de Fête).

...

B. Dispositions particulière pour les séjours

10. Comportement des visiteurs :

Tous les visiteurs doivent s'insérer selon l'ordre de la Montagne.

Au sujet du comportement des visiteurs en relation mutuellement avec les habitants permanents et avec les autres habitants de la région, la volonté de chaque visiteur doit se baser sur le fait d'être tel que l'on puisse reconnaître par son comportement global qu'il veut, en tant qu'être humain sérieux et mûr, réaliser pour sa personne les exigences du Message. Le non-adepte, observateur extérieur, doit également avoir l'impression qu'ici des

êtres humains aspirant à l'élévation poursuivent des buts *spirituels*, des êtres humains qui s'efforcent de se perfectionner, et qu'il ne se trouve aucun bavard, illuminé, fantasque et fanatique parmi les adeptes. Et il doit clairement apparaître que pas le moindre but autre que spirituel n'est poursuivi, car tout autre but serait également en contradiction avec le Message.

Chaque visiteur doit prouver qu'il a reconnu la valeur édifiante du *vrai silence*. Des conversations inutiles sur des choses de tous les jours ne pourront que montrer que le visiteur n'a pas compris quelle éminente valeur il peut gagner ici.

Il est absolument interdit de discuter avec des non-adeptes, en particulier avec les logeurs, au sujet du Message du Graal, des Fêtes et des conférences ou des aménagements de l'agglomération. Au sujet des questions également, il ne doit pas être donné de réponse. Donc, *toute activité de publicité* pour le Message du Graal, que ce soit par oral, par offre ou prêt de livres ou autres écrits associés au Message du Graal *ne devra pas avoir lieu* aussi. *Les discussions politiques*, entre soi ou avec des inconnus, doivent également absolument *être évitées*. Dans cette optique, chaque visiteur doit garder une entière neutralité tant qu'il séjourne sur la Montagne. Ceci vaut également pour le séjour à Vomp et à Schwaz.

Chaque visiteur doit savoir que par des propos inutiles d'adeptes, même s'ils sont bien intentionnés, du dommage est perpétuellement occasionné. Car des altérations et des transmissions incorrectes des propos sont, selon l'expérience passée, la conséquence inévitable des bavardages.

Il n'y a rien sur la Montagne qui doivent être caché, mais *il doit être évité que du faux à son sujet se répande*.

Dans ces rapports avec habitants de la région, chaque visiteur se doit d'être poli, courtois et amical. Cela inclut aussi de respecter les propriétés des cultivateurs. C'est pourquoi il ne faut pas pénétrer dans les champs et pâturages. Tout dégât doit être absolument évité. Les fleurs ne peuvent être cueillies qu'en bord de chemin. Les produits alimentaires, par exemple (beurre, lait, etc.), seront payés selon le tarif local. Qui pense avoir à se plaindre pour quelque raison peut en faire part à l'Administration du Graal. Les différents personnels sont à éviter dans tous les cas. La bonne entente existant avec la population locale ne doit en aucune façon être altérée.

Malgré ces dispositions détaillées au sujet du comportement à tenir sur la Montagne, celui qui aurait une mauvaise attitude doit s'attendre à ce qu'une visite ultérieure à la Montagne ne lui soit plus permise !

11. Recueils et conférences :

Elles ont lieu durant toute l'année régulièrement :

Chaque dimanche matin, à 9h, un *recueillement*,

Chaque mercredi soir, à 7h et demi (19h30), une *conférence*, auxquelles tout adepte peut prendre part. Les visiteurs doivent à tout moment pouvoir justifier leur identité.

Les dimanches, 20 minutes avant le commencement, le recueillement sera annoncé par la cloche située au-dessus du bâtiment de l'Administration. Cinq minutes avant le commencement, les portes seront refermées et donc personne ne pourra plus rentrer.

En outre, lors de nombreux soirs de la semaine, ont lieu des conférences régulières et des cours pour les différents porteurs de croix. Aux cours qui leurs sont dédiés, les visiteurs peuvent également prendre part. Ces heures, qui ne sont pas généralement fixes, sont indiquées sur le tableau pour les annonces.

12. Réception :

Tout visiteur souhaitant solliciter de parler avec le Seigneur, Frau Maria ou Fräulein Irmgard doit s'inscrire dans le bâtiment de l'Administration. Durant les Fêtes, des listes y sont disponibles, sur lesquelles les visiteurs peuvent porter leur nom. L'heure de la visite leur sera ensuite communiquée. Les visiteurs qui ne restent qu'une seule journée lors de la Fête doivent s'inscrire le plus tôt possible, si possible bien avant la Fête principale.

...

18. Repas en commun :

Les résidents permanents de la Montagne se réunissent quotidiennement (même le dimanche) à midi pour un repas en commun dans la salle à manger (bâtiment scolaire) ainsi que les soirs de semaine à 6h et demi du soir (18h30) pour un dîner en commun.

La demande une première fois pour prendre part au repas est valable jusqu'à nouvel ordre. Les annulations pour des repas doivent être chaque fois portées la veille sur le livre disponible dans la salle à manger ou bien dans le bureau principal.

Durant les périodes de Fêtes, la restauration dans la salle à manger sera gérée par l'auberge du Weberhof. Tous les visiteurs peuvent y participer. Le règlement du repas se fait ensuite par coupon que l'on peut se procurer par avance.

Les horaires indiqués doivent être ponctuellement respectés ; les participants doivent être présents dans la salle à manger 5 minutes avant le commencement.

....

E. disposition finale

22. Avec ces nouvelles dispositions à l'intention des visiteurs, toutes les précédentes indications pour les Fêtes ne sont plus valables. Ces dispositions seront remises à chaque visiteur. Dans un cahier qui se trouve dans l'Administration du Graal, il doit en accuser réception et s'engager à respecter les dispositions.

Vomperberg, en décembre 1936.

Oskar Ernst Bernhardt

Administration du Graal